

REUNION DU 29 JUILLET 2021

Ordre du jour :

Mise en conformité des captages d'eau potable : choix de l'entreprise et de l'hydrogéologue ; personnel communal et questions diverses.

Présentation par M. DAYRAL, Directeur en charge du patrimoine chez CANTAL HABITAT, d'un montage financier pour un projet de construction de logements seniors au lotissement du château d'eau.

DELIBERATIONS

*** Mise en conformité des captages d'eau potable**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commission d'appel d'offres s'est réunie pour le choix de l'entreprise en charge des travaux et de l'hydrogéologue en charge de la mission de conseil technique.

L'entreprise retenue pour les travaux est LAPIERRE Hervé pour un montant de 153 600 € HT.

L'hydrogéologue retenu est ERM pour un montant de 9 800 € HT.

Les travaux commenceront début septembre.

Accord du Conseil Municipal.

*** Ligne de trésorerie**

Proposition de renouvellement de la ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne aux conditions suivantes :

Montant : 200 000 € - durée : 12 mois - taux : 0,65 %. Commission d'engagement : 0,15% soit 300 €.

Accord du Conseil Municipal.

*** Personnel communal**

Les plannings du personnel de l'école sont mis à jour à compter de la rentrée 2021-2022 :

- BONNET Marie-Claude: 25h50
- BRASQUIES Valérie : 25h10
- MAURY Céline : 29h55
- SERVANT Aurélie : 25h10

Le poste de contractuel pour les heures de ménage « COVID » n'est pas renouvelé, les heures seront effectuées par le personnel en place.

Accord du Conseil Municipal.

QUESTIONS DIVERSES

*** Elargissement de la rue du Midi**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'indivision Cantarel cèdera à titre gratuit d'environ 100m² à la commune pour l'élargissement de la voie communale « rue du Midi » ; la commune procédera à l'arrachage de la haie.

*** Pont du Maisonial**

Ce pont en limite communale avec la commune de Prunet devra rapidement faire l'objet de travaux de consolidation. Dans l'attente de financement (dossier de demande de DETR déposé), l'entreprise LAPIERRE le réparera.

Un dossier « loi sur l'eau » devra être déposé dans le cadre de ces travaux.

*** Vidéo-surveillance de la zone d'activité**

Aucune réponse reçue à ce jour. Une nouvelle commission doit se réunir en septembre.

*** Marché**

Les commissions Vie associative et Commerce artisanat se sont réunies concernant l'organisation d'un marché qui aura lieu tous les 2^{ème} dimanche du mois. Une quinzaine d'exposants seront présents.

Les associations communales seront conviées à une réunion début septembre afin de leur proposer de tenir une buvette à tour de rôle.

*** Situation financière de la communauté de communes**

La communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne rencontre des difficultés financières ; les élus communautaires ont ainsi été saisis concernant une nouvelle répartition du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) entre les communes et la communauté de communes en vue de dégager 200 000€ de financements à court terme.

TOUR DE TABLE

* **Laverie automatique** : Christine GLAYAU ouvrira prochainement une laverie automatique à côté du salon de coiffure.

* **Bus numérique** : demande en cours pour accueillir le CyberCantal bus une fois par mois pour des permanences France Services, afin d'apporter une aide administrative aux habitants.